

Tekst 11

Piercing au lycée



Sabrina, 17 ans, est adepte du piercing. Pas ses professeurs du lycée professionnel Toulouse-Lautrec d'Albi (Tarn). Elève d'une terminale «employé et technicien des collectivités», elle a été interdite de cours tant qu'elle ne retirerait pas les petits morceaux de métal, boucles, clous, pointes et autres diamants, qu'elle avait choisi d'incruster dans sa chair. C'est vrai qu'elle y allait fort, Sabrina. Et les enseignants ont eu un hoquet quand elle est arrivée avec ses bijoux aux narines et à la lèvre inférieure, sans parler de la douzaine de boucles aux oreilles. La direction du lycée a fait valoir son exigence «en matière de présentation pour préparer à la vie active des lycéens amenés à faire des stages, puis à chercher un emploi», jugeant également que le piercing sur le visage n'était pas «hygiénique».

Sabrina a refusé de se plier. Psycho-drame! L'inspecteur d'académie du Tarn y a provisoirement mis fin en demandant que la jeune fille soit réintégrée immédiatement. «Il est hors de question que de telles affaires mineures aboutissent à une mise hors scolarisation de l'élève, cela serait à l'inverse de ce qu'est notre mission», explique l'inspecteur Dominique Muller. Tout en indiquant aux élèves qu'ils doivent se plier «aux règles communautaires».

«Libération»

Lees bij de volgende vragen steeds eerst de opgave voordat je de bijbehorende tekst raadpleegt.

■ Tekst 11 Piercing au lycée

- 1p 43 Wie van de hieronder genoemde (groepen van) personen is volgens de tekst van mening dat de piercing van Sabrina géén reden vormt om haar de toegang tot de school te ontfzeggen?
- de directie
 - de leerlingen
 - de leraren
 - de inspecteur